

Vivre en cohabitation intergénérationnelle solidaire

L'association Groupe SOS Seniors propose une solution d'hébergement intergénérationnel. Cela permet à de jeunes adultes, de 18 à 30 ans, de cohabiter avec des seniors (60 ans et +) disposant d'une chambre à louer. Une belle façon de lutter contre l'isolement en favorisant le lien entre les générations.



**Transformer
son quotidien
grâce au lien
intergénérationnel**

Bénéficiez d'un loyer plus accessible

En échange d'une présence et de menus services au quotidien.

Evoluez dans un cadre serein et stable

Pour faciliter la poursuite de vos études et votre intégration professionnelle dans un environnement propice à l'épanouissement.

Vivez une expérience enrichissante

En créant des moments précieux de partage et d'échanges avec une personne d'une autre génération.

Un accompagnement sur mesure

L'association vous aide à trouver un-e hôte senior. Elle vous accompagne ensuite à établir un cadre contractuel à votre cohabitation en s'appuyant sur la loi Elan*. Elle assure également un rôle de médiateur tout au long de la cohabitation afin de vous garantir une expérience sereine.

*Pour en savoir plus sur la loi Elan et les politiques publiques en matière de logement, d'aménagement et de numérique, rendez-vous sur le site du Ministère de la Transition écologique, rubrique «Politiques publiques».

La Cohab+ en établissements seniors ou en logements sociaux

L'association vous propose également des logements à loyer modéré au sein d'établissements seniors ou de logements sociaux. En échange, vous vous engagez à créer du lien social avec vos voisin-e-s âgé-e-s, à travers de menus services et des moments de partage. Une solution solidaire et enrichissante pour toutes et tous qui permet de ne pas rester seul-e !





Les étapes pour former un binôme en cohabitation

- 1 Inscrivez-vous sur notre site **groupesos-seniors.org**, rubrique «Nos solutions», puis sélectionnez «Cohabitation intergénérationnelle solidaire».
- 2 Rencontrez notre équipe pour valider votre candidature.
- 3 Trouvez votre futur-e colocataire à l'aide de l'association Groupe SOS Seniors.
- 4 Finalisez votre adhésion avec une contribution de 39 € par mois.
- 5 Vous êtes maintenant prêt-e à profiter pleinement de votre cohabitation intergénérationnelle.

En savoir plus sur l'association
groupesos-seniors.org

Ne pas jeter sur la voie publique.
Décembre 2024 - Imprimé par Bataillon Agency.
GROUPE SOS Seniors, N°SIREN 775 618 150.

Nous suivre

-  Association Groupe SOS Seniors
-  Groupe SOS Seniors
-  Groupe SOS seniors
-  Association Groupe SOS Seniors

La Cohab
Île-de-France

06 33 35 79 91
contact.cis-idf@groupe-sos.org

Mieux-vieillir ne doit pas être un privilège